

Le B.A. (Hons/Spécialisation) – FRE 3009 : Un mini-mémoire de recherche

Ce travail équivaut à 12 (douze) Ects (disciplines proposées : littératures préclassique, classique, postclassique, moderne et contemporaine, francophone, et littérature et langage, théorie en linguistique française, linguistique appliquée à la didactique du français langue étrangère, traduction et traductologie, (dans la majorité écrasante des cas il s'agit des versions). Les sujets de recherche varieront en fonction de la disponibilité des domaines inexplorés, assurant ainsi une originalité totale ou presque totale dans le travail. Ce mini-mémoire de Licence est réservé uniquement aux étudiants de français ayant été admis en cursus B.A. (Hons/Spéc.). C'est le directeur du département qui donnera le feu vert à l'intéressé tant pour le choix de son directeur du mini-mémoire que pour la sélection de la proposition, après en avoir fait une lecture. Il est fort souhaitable que l'altération éventuelle dans l'intitulé du mini-mémoire se fasse le plus tôt possible. Sa longueur, son plan, la date limite de son dépôt, le nombre d'exemplaires à présenter, etc. sont à consulter dans l'opuscule général relatif aux règlements liés à ce diplôme. Il existe également à l'intention des intéressés une mini-brochure renfermant des lignes directrices sur la façon de rédiger le mini-mémoire en français. Au sein du département de français, une soutenance, à laquelle assistent le directeur du département, un examinateur externe, un autre examinateur, est obligatoire pour tous les candidats présentant leur mini-mémoire. Un autre membre universitaire indépendant est nommé au cas où une recorection serait souhaitable par le candidat. Le directeur du mini-mémoire est présent le jour de la soutenance et a le plein droit d'assister le candidat dans ses difficultés, donner sa note finale ainsi qu'assister à la délibération. La soutenance ne dure que vingt ou à la rigueur vingt-cinq minutes.

Le M.A. (Anciennement la Maîtrise, actuellement Master 1 de recherche).

Seront admis en Master 1 seulement les étudiants ayant obtenu la classe 2B (65%) ou plus à l'issue du cursus B A (Spéc.)/MA (Année de préparation. au Master 1)¹. La durée du Master peut prendre un an et demi (inscription initiale à plein temps) ou six semestres (inscription initiale à temps partiel réservée aux salariés), selon les circonstances que l'intéressé souhaite choisir, avec possibilité d'octroi direct et automatique de la première reconduction de la part du comité, si une justification valable est fournie. Si une deuxième demande se fait pour une autre reconduction avec, bien entendu, une justification, cela doit toujours passer par le comité pour être décidée en fin de compte par le Sénat. Le candidat peut bien passer d'un régime à plein temps à un régime à temps partiel et vice-versa, avec quelques restrictions concernant le nombre de reconductions (voir à cet effet les conditions générales relatives à cela). Comme dans le cas du mini-mémoire du BA (Spéc.), les sujets de recherche relèvent de la théorie de la linguistique française, des littératures préclassique, classique, postclassique, moderne et contemporaine y compris la littérature francophone, de la littérature et le langage, de la linguistique appliquée à la didactique du F.L.E et finalement de la traduction et la traductologie (toujours dans cette dernière option, la traduction s'effectue du français vers le maltais avec la possibilité inverse). Le directeur du département lira la proposition de l'intéressé, lui proposera éventuellement les corrections nécessaires, lui donnera ou non le feu vert afin de poursuivre ou non son mémoire et donnera éventuellement son plein accord pour le choix de directeur fait à l'avance par le candidat. Dans le cas où un enseignant donné serait surchargé de la direction de plusieurs travaux de recherche, l'étudiant sera pris en charge par un autre enseignant moins chargé. Un directeur de recherche travaillant à plein temps ou à temps partiel au sein du département de français de l'université de Malte ou d'une autre université, signataire du protocole d'accord avec Malte, dirigera (éventuellement en cotutelle) le mémoire de Master. Il est hautement recommandé qu'un changement de l'intitulé du mémoire soit soumis à un stade précoce,, accompagné d'une justification. Un changement tardif risque d'être repoussé par le comité. À part le mémoire qui compte à lui tout seul pour 80 ECTS, l'intéressé est censé

¹ Un comité spécial nommé par le Conseil de la Faculté des Lettres régleme l'admission en Master 1 en consultation avec les différents directeurs de département et les membres du comité sélectionnés à cet effet.

présenter deux séminaires de Master différents: l'un en principes et méthodologie de la recherche dispensé en anglais à tous ceux inscrits en Master, indépendamment de leur inscription d'origine (cela compte pour quatre ECTS), alors que l'autre sera dispensé en français et pris en charge par le département concerné dont le contenu s'aligne normalement avec la discipline choisie pour le mémoire (six ECTS).

Une soutenance comprenant un jury de quatre personnes, en l'occurrence le directeur du département comme président, le directeur du mémoire, une présence française venant de l'étranger, appelé examinateur externe, et un membre complémentaire est obligatoire. La durée de la soutenance peut varier, mais prend un minimum de quarante-cinq minutes ou une heure. Outre ces quatre personnes, un correcteur est nommé au cas où le candidat demanderait une recorection de son travail. Il faut noter que le directeur de thèse n'intervient pas afin d'aider et/ou de répondre à la place du candidat subissant l'examen.. Il est aussi formellement interdit que le directeur du mémoire donne sa note finale au cours de la délibération. Quant à l'évaluation finale du mémoire, tous les départements au sein de la Faculté des Lettres adoptent le système de notation suivant: échoué avec ou sans repêchage, reçu sans mention ou avec mention très honorable, lequel s'apparente plus ou moins au système français en vigueur actuellement.

Le M. Phil. et le Ph.D. (Le Master 2 de recherche correspondant à l'ancien D.E.A. et le Nouveau Doctorat).

Seront admis en M.Phil. (première année du Doctorat) seulement ces étudiants ayant passé avec succès leur Master 1. La note passable ne compte pas pour le passage en Master 2. Même ici, un comité spécial nommé par le Conseil de Faculté (appelé école doctorale) surveille l'admission en M.Phil. Il y a une présoutenance de la proposition soumise par le doctorant devant ce même comité, en présence de son directeur de thèse et éventuellement du chef/directeur de département.

Au terme de cette année préparatoire, l'intéressé est censé démontrer à son directeur de thèse² qu'il est en mesure de faire de la recherche au niveau du doctorat. Cette habileté en matière de recherche doit se traduire par la bonne présentation, de la part de l'intéressé, d'un travail synthétique de son sujet de thèse, de sa méthodologie qui sera adoptée tout au long de son futur travail ainsi que d'une bibliographie sélective mais indicative des sources consultées en même temps. Dans le cas contraire, il ne sera pas autorisé à poursuivre ses études³. Toute l'information nécessaire sur l'intéressé sera transmise au comité doctoral qui informera ce dernier de sa situation.

La durée normale du Doctorat est de trois ans à plein temps ou de six semestres à temps partiel, avec la possibilité d'une reconduction ou deux comme en Master 1 (voir les règlements généraux gouvernant ces dernières ainsi que ceux relatifs au changement d'intitulé). Quoi qu'il en soit, l'autorisation du comité du Doctorat et du Sénat est exigée dans toute dérogation. Au cours du Doctorat, il est même recommandé aux étudiants maltais de passer une année en France, ce qui leur permettra de mieux s'équiper en bibliographie et en matériel nécessaires à leur travail de recherche. L'intéressé fera sa soutenance devant un jury de quatre personnes dont la composition est analogue à celle du Master 1. En Doctorat, le jury, dans sa décision finale, suit exactement le même type de barème de notation que celui proposé pour l'obtention du Master 1.

² Ou plutôt à un jury de trois personnes dont le directeur du département, le directeur de thèse et un membre complémentaire.

³ Il obtiendra tout simplement une attestation du Master 2. En France, depuis l'introduction du D.E.A. en 1977, les étudiants suivaient les mêmes démarches, avec la seule différence que dans les universités françaises on assistait à trois ou quatre enseignements dont un résumé de la future thèse.

